

DELIBERATION n° 2025 / 006 - COMPTE ADMINISTRATIF 2024 BUDGET ASSAINISSEMENT

Séance du 12 mars 2025

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de *me DELUCHE* (M. Serge NOUGIER, Maire étant sorti), délibérant sur le compte administratif du budget assainissement de l'exercice 2024 dressé par M. Serge NOUGIER en sa qualité de Maire, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives qui s'y rattachent

Nombre de membres en exercice :

Nombre de membres présents :

Nombre de suffrages exprimés :

Date de convocation : 07 mars 2025

11

8

10

1° Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

ADMINISTRATIF

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Depenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Depenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		39 593,03		78 385,07		117 978,10
Opérations de l'exercice	29 436,94	21 244,56	129 494,22	43 127,84	158 931,16	64 372,40
TOTAUX	29 436,94	60 837,59	129 494,22	121 512,91	158 931,16	182 350,50
Résultats de clôture		31 400,65	7 981,31			23 419,34
Restes à réaliser				19 182,98	-	19 182,98
TOTAUX CUMULES	29 436,94	60 837,59	129 494,22	140 695,89	158 931,16	201 533,48
RESULTATS DEFINITIFS		31 400,65		11 201,67		42 602,32

3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;

4° Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus;

Ont signé au registre des délibérations :

M. TRICHARD, RIGAudeau (pour lui-même et pour pouvoir), me DELUCHE (pour elle-même et pour pouvoir), CIBERT, M. LEURS, CRUCHET, REBEYRAT, PASCAL

ADOpte A L'UNANIMITE

voix pour 10

voix contre /

abstention /

Pour expédition conforme,



La Présidente

Joëlle DELUCHE